

**Sur l'académie de Toulouse, forts de notre expérience et de notre réputation, nous nous présentons à nouveau à vos suffrages afin de continuer à vous représenter et à vous défendre, individuellement et collectivement, en toute indépendance.**

[www.sundep-toulouse.org](http://www.sundep-toulouse.org)



**Si vous souhaitez encore avoir une voix forte et combattive en CCMA, votez SUNDEP Solidaires !**

## Notre action d'élu(e)s CCMA

Depuis sa création, en 2003, le SUNDEP Solidaires a des élu(e) en CCMA. Ces élu(e)s sont et resteront totalement indépendant(e)s des directions de nos établissements et des DDEC, et c'est cette indépendance qui nous permet de vous défendre efficacement et de poser toutes les « questions qui fâchent », notamment en CCMA.

Lors des 4 ans passés nous avons dénoncé entre autres :

- **les abus des chefs d'établissement**, qui en demandent toujours plus aux maîtres (heures de vie de classe au-delà des 10h réglementaires, présence obligatoire à toutes les réunions parents-profs et tous les conseils de classe, bénévolat forcé...).
- **l'absurdité des séquences de 45 min**, qui amènent une surcharge de travail pour les enseignants, sans bénéfice pour les élèves.
- **l'illégalité des journées liées au caractère propre**, du type « Assises de l'enseignement catholique ».
- **le non-respect des priorités lors des mutations.**
- les inspections beaucoup trop espacées dans certaines matières et zones géographiques qui entraînent des évolutions de carrière au ralenti.

## Le SUNDEP continuera à se battre POUR

- > une amélioration de la situation des précaires (DA, suppléant(e)s, CDI, MA...), tant au niveau de leur rémunération que de leur conditions de travail (affectation, retard de salaires en début de suppléance, ...)
- > la fin de la précarité avec une titularisation possible dès la 2<sup>e</sup> année d'ancienneté.
- > la transparence des déclarations d'heures dans les établissements
- > le respect des priorités qui pour nous nécessite l'instauration d'un barème prenant en compte la situation de famille et l'ancienneté.
- > la garantie de l'emploi et le droit au temps plein.
- > une réelle parité public-privé : déroulement de carrière, salaire net, retraite ....
- > de meilleures conditions de travail avec des classes moins chargées et des dédoublements lorsque cela est nécessaire.
- > la liberté de conscience et le respect des textes réglementaires.
- > une formation en ESPE pour les lauréats concours du privé comme pour leurs homologues du public.



## Le SUNDEP continuera à se battre CONTRE

- > la charge de travail accrue (socle commun, soutien, réunions ....) sans contrepartie financière.
- > la souffrance au travail et le harcèlement moral de la part de certaine direction
- > la précarisation et le sous-classement.
- > l'impossibilité pour les MA titulaires de devenir certifié(e), PLP ou PEPS sans passer de concours.

Gel du point d'indice ...  
... flambée des copies



## agents DE L'etat

- > **nous refusons** le gel du point d'indice depuis 2010 et nous réclamons de meilleurs salaires en rapport avec nos qualifications.
- > **nous refusons** toute modification de notre statut qui irait dans le sens d'une charge supplémentaire de travail.
- > **nous réclamons** la protection de l'Etat en cas de handicap, de souffrance au travail, de violences à notre encontre

## agents DE L'etat

- > **nous réclamons** le respect de la laïcité
- > **nous refusons** que notre emploi soit lié à des obligations « confessionnelles » ou à des tris idéologiques ! Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais de dénoncer les atteintes au respect de la liberté de conscience.
- > **nous demandons** la suppression du « pré-accord », actuellement nécessaire pour entrer dans l'enseignement catholique
- > **nous dénonçons** la dérive de certaines directions diocésaines qui ont pour projet de « rechristianiser » nos établissements, comme par exemple dans le Tarn depuis quelques années.

**Séparer le  
confessionnel,  
qui relève  
de la sphère  
privée, du  
professionnel,  
est un élément  
de base de  
notre action  
syndicale**

## La liste **SUNDEP SOLIDAIRES** pour la **CCMA de TOULOUSE**

**Une liste de**  
**- continuité,**  
avec un élu CCMA sortant,  
**- terrain**  
avec l'expérience  
d'élue(s) CE-DP,  
**- nouveau,**  
avec des enseignants qui  
partagent notre souci de  
justice, de respect du droit,  
de transparence et de  
solidarité.

- 1- Christian HAMON** Collège Bon Sauveur ALBI (81) (élu sortant)
- 2- Véronique AMIEL** Collège Sainte-Marie des Ursulines TOULOUSE (31)
- 3- Vincent MAZZARON** Collège L'Annonciation SEILH (31)
- 4- Josette MOLINA-PONS** Lycée Saint-Joseph TOULOUSE (31)
- 5- Alain ROBERT** Lycée Saint-Etienne CAHORS (46)
- 6- Christiane CAZOTTES** Lycée Jeanne d'Arc MILLAU (12)
- 7- Romain PIERSON** Collège Saint-Antoine CAUSSADE (82)
- 8- Magali BARRET-CASTAN** Lycée Le Caousou TOULOUSE (31)
- 9- Thierry TEULIER** Lycée St-Etienne CAHORS (46) et St-Joseph RODEZ (12)
- 10- Catherine MAISONHAUTE** Lycée Jeanne d'Arc FIGEAC (46)
- 11- Serge ROHEL** Lycée Emilie de Rodat TOULOUSE (31)
- 12- Frank VANDENHEEDE** Collège Saint-Martin NAUCELLE (12)

**Le repli individuel, voire individualiste,  
fait le jeu des chefs, petits et grands,  
qui assoient leur autorité non sur les compé-  
tences mais sur le pouvoir.  
A vos côtés, nous resterons vigilants.  
Nous voulons le retour du sens  
de l'intérêt collectif, qui, seul garantira à cha-  
cun droits et donc dignité.**

**Ensemble, Solidaires**  
du 27 novembre au 4 décembre  
**VOTONS**  
**SUNDEP Solidaires**  
pour la CCMA et pour le CCMMEP

**sundepccm2014@orange.fr ou 0674513326**